



Réalisées selon le système constructif du béton coulé en place, les voûtes des deux ateliers sont constituées de deux-arcs voiles périphériques. Ils définissent le gabarit général de l'ouvrage et supportent des poutres transversales sur lesquelles la toiture est coulée.

IVR11_20209200172NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation